



ATOUP CONFORT

Nomenclature des activités assurables

Annexe au questionnaire de déclaration de risque



ACTIVITES	IP
OUVRAGES D'ART, OUVRAGES INDUSTRIELS	
C11 OUVRAGES D'ART ET DE GÉNIE CIVIL INDUSTRIEL (BÉTON ET ACIER BÉTON)	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages de haute technicité • Ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés • Ouvrages de technicité courante • Ouvrages en maçonnerie 	<ul style="list-style-type: none"> • 111 • 112 • 113 • 114
C12 OUVRAGES D'ART DE STRUCTURES MÉTALLIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages de haute technicité • Ouvrages de technicité courante 	<ul style="list-style-type: none"> • 121 • 122
C13 AUTRES OUVRAGES D'ART	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages en bois 	<ul style="list-style-type: none"> • 131
C14 OUVRAGES EN SITE MARITIME OU FLUVIAL	
<ul style="list-style-type: none"> • En site maritime non protégé • En site fluvial, plan d'eau intérieur ou site maritime protégé • Depuis la berge 	<ul style="list-style-type: none"> • 141 • 142 • 143
C15 OUVRAGES SOUTERRAINS	
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation par tunnelier ou bouclier • Réalisation en méthode conventionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • 151 • 152
C16 GÉNIE CIVIL DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Réservoirs d'eau • Bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées • Génie civil des stations de pompage, refoulement, relèvement, stations de traitement d'eau potable ou d'eaux usées • Ouvrages de stockage et de traitement des déchets • Étanchéité des ouvrages du génie civil de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 162 • 163 • 164 • 165 • 166
PREPARATION DES SITES, FONDATIONS ET TERRASSEMENTS	
C211 DÉMOLITION PAR ENGIN MÉCANIQUE	
	<ul style="list-style-type: none"> • 211
C212 DÉMOLITION ET ABATTAGE PAR UTILISATION D'EXPLOSIFS	
	<ul style="list-style-type: none"> • 236
C22 RECONNAISSANCE DES SOLS - FORAGES ET SONDAGES	
	<ul style="list-style-type: none"> • 221
C23 OUVRAGES EN TERRE, TERRASSEMENTS	
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de terrassement en grande masse • Travaux de terrassement courants • Mise en œuvre de matériaux du site traités ou retraités sur place • Couches de forme en matériaux granulaires • Terrassements dans l'eau • Protection et fixation des sols contre l'érosion 	<ul style="list-style-type: none"> • 231 • 232 • 233 • 234 • 235 • 237
C24 FONDATIONS SPÉCIALES (HORS PIEUX FORÉS ET MOULÉS DANS LE SOL DE PROFONDEUR > 30M)	
<ul style="list-style-type: none"> • Pieux forés et moulés dans le sol de profondeur < 30 m • Micropieux • Autres types de pieux et de fondations • Pieux tarière creuse 	<ul style="list-style-type: none"> • 241 • 242 • 243 • 244
C25 SOUTÈNEMENT (HORS PAROIS MOULÉES DE PROFONDEUR > 40M)	
<ul style="list-style-type: none"> • Parois moulées de profondeur < 40 m • Battage de palplanches, palfeuilles • Autres types de soutènements • Ancrage 	<ul style="list-style-type: none"> • 251 • 252 • 253 • 254

C26 CONSOLIDATION, ÉTANCHEMENT DES SOLS, CONFORTEMENT (HORS CONFORTEMENT DE PAROIS ROCHEUSES)	
<ul style="list-style-type: none"> • Rabattement de nappe • Amélioration des sols • Parois d'étanchéité • Injection 	<ul style="list-style-type: none"> • 261 • 262 • 263 • 265
VOIRIES, ROUTES , PISTES D'AEROPORTS	
C31 TRAVAUX DE ROUTES, AUTOROUTES, VOIES EXPRESS, VOIES RAPIDES (TMJA>750 POIDS LOURDS/JOUR)	
<ul style="list-style-type: none"> • Assises de chaussées • Revêtements en matériaux enrobés • Revêtements en béton hydraulique vibré • Enduits superficiels • Enrobés coulés à froid 	<ul style="list-style-type: none"> • 311 • 312 • 313 • 314 • 315
C32 TRAVAUX DE ROUTES, AUTOROUTES, VOIES EXPRESS, VOIES RAPIDES (150< TMJA ≤ 750 POIDS LOURDS/JOUR)	
<ul style="list-style-type: none"> • Assises de chaussées • Revêtements en matériaux enrobés • Revêtements en béton hydraulique vibré • Enduits superficiels • Enrobés coulés à froid 	<ul style="list-style-type: none"> • 321 • 322 • 323 • 324 • 325
C33 TRAVAUX DE ROUTES, AUTOROUTES, VOIES EXPRESS, VOIES RAPIDES (TMJA ≤ 150 POIDS LOURDS/JOUR, SANS GESTION PIÉTONNE, Y COMPRIS TRAVAUX DE VRD, DESSERTE LOCALE)	
<ul style="list-style-type: none"> • Assises de chaussées • Revêtements en matériaux enrobés • Revêtements en béton hydraulique vibré • Enduits superficiels • Enrobés coulés à froid 	<ul style="list-style-type: none"> • 331 • 332 • 333 • 334 • 335
C34 CHAUSSÉES URBAINES (HORS PARCS DE STATIONNEMENT)	
<ul style="list-style-type: none"> • Assises de chaussées • Revêtements en matériaux enrobés • Revêtements en béton coulé en place • Asphalte coulé • Pavés et dalles • Pose de bordures, chainettes et caniveaux • Petits ouvrages divers en maçonnerie 	<ul style="list-style-type: none"> • 341 • 342 • 343 • 344 • 345 • 346 • 347
C34 BIS CHAUSSÉES DE PARCS DE STATIONNEMENT	
C35 CHAUSSÉES AÉRONAUTIQUES (PISTES, TAXIWAYS, PARKINGS)	
<ul style="list-style-type: none"> • Assises de chaussées • Revêtements en matériaux enrobés • Revêtements en béton hydraulique vibré 	<ul style="list-style-type: none"> • 351 • 352 • 353
C37 ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de produits de marquage routier pour signalisation routière • Pose de bornes ou panneaux de signalisation • Pose d'équipements de sécurité • Écrans acoustiques • Mise en place et exploitation de balisage 	<ul style="list-style-type: none"> • 371 • 372 • 373 • 374 • 375

VOIES FERRÉES	
C41 CONSTRUCTION NEUVE DE VOIES FERRÉES <ul style="list-style-type: none"> • Lignes à Grande Vitesse (LGV) • Autres lignes du réseau national • Installations Terminales Embranchées (ITE), voies de service et gares, réseau privé • Réseau urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • 411 • 412 • 413 • 414
C42 RÉGÉNÉRATION DE VOIES FERRÉES <ul style="list-style-type: none"> • Par train de substitution • Par autres méthodes 	<ul style="list-style-type: none"> • 421 • 422
C43 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES VOIES FERRÉES <ul style="list-style-type: none"> • Géométrie de la voie • Soudures • Autres travaux • Lignes du réseau national • Installations Terminales Embranchées (ITE), voies de service du réseau national, réseau privé • Réseau urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • 431 • 432 • 433 • 434 • 435 • 436
EAU, ASSAINISSEMENT, AUTRES FLUIDES	
C51 CONSTRUCTION EN TRANCHEE DE RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Construction de réseaux d'adduction et de distribution d'eau sous pression (potable ou brute) • Remplacement limité de canalisations sous pression et/ou création de branchements particuliers • Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé • Construction de réseaux gravitaires en site non urbanisé • Pose de canalisations gravitaires de toutes sections • Construction de canalisations coulées en place, en fouille ou en souterrain • Construction de canalisations d'irrigation agricole • Construction de canalisations de refoulement d'eaux usées (en site urbanisé ou non urbanisé) 	<ul style="list-style-type: none"> • 511 • 513 • 514 • 515 • 516 • 517 • 518 • 519
C52 RÉHABILITATION DES CANALISATIONS SANS TRANCHEE <ul style="list-style-type: none"> • Canalisations sans pression DN > 1000mm ou équivalent • Canalisations sans pression DN ≤1000mm ou équivalent • Canalisations sous pression • Réhabilitation de branchements sans tranchée 	<ul style="list-style-type: none"> • 521 • 522 • 523 • 524
C53 GAZ ET FLUIDES DIVERS SOUS PRESSION <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de transports • Réseaux de distribution gaz et raccordements (intervention en charge) • Réseaux de distribution gaz (Intervention hors gaz) • Branchements Gaz 	<ul style="list-style-type: none"> • 531 • 532 • 533 • 534
C54 ÉQUIPEMENT DES STATIONS DE POMPAGE, REFOULEMENT, RELÈVEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Eau claire • Eaux usées • Eaux pluviales • Bassins 	<ul style="list-style-type: none"> • 541 • 542 • 543 • 544

ÉLECTRICITÉ, TÉLÉCOMMUNICATION, VIDÉOCOMMUNICATION	
C61 RÉSEAUX AÉRIENS ÉLECTRIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> • HTA de 1 à 50 kV exclus • BT inférieure à 1 kV 	<ul style="list-style-type: none"> • 612 • 613
C62 TRACTION ÉLECTRIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Lignes aériennes • Rail électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • 621 • 622
C63 POSTES ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> • Installations clients • Postes de distribution • Alimentation BT et automatismes • Télétransmission 	<ul style="list-style-type: none"> • 631 • 632 • 633 • 634
C64 RÉSEAUX SOUTERRAINS ÉLECTRIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> • En zone urbaine • En zone non-urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • 641 • 642
C65 ÉCLAIRAGE PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux neufs • Maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> • 651 • 652
C66 SIGNALISATION ÉLECTRIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Ports, aéroports • Routes • Voies ferrées • Signalisation à messages variables 	<ul style="list-style-type: none"> • 661 • 662 • 663 • 664
C67 TÉLÉCOMMUNICATION, VIDÉOCOMMUNICATION, POSE DE FOURREAUX	
<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux aériens • Réseaux souterrains en zone urbaine • Réseaux souterrains en zone non urbaine • Pose de tubes PVC télécom LST 	<ul style="list-style-type: none"> • 671 • 672 • 673 • 681
TRAVAUX SPECIAUX	
C71 TRAVAUX LIÉS À LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART ET D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL	
<ul style="list-style-type: none"> • Précontrainte • Étanchéité d'ouvrages et cuvelage • Sciage-Forage • Manutention lourde • Haubans, câbles et suspentes • Équipements d'ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> • 711 • 712 • 713 • 714 • 715 • 716
C72 TRAVAUX LIÉS À LA RÉPARATION—RÉHABILITATION D'OUVRAGES ET AU RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE GÉNIE CIVIL	
<ul style="list-style-type: none"> • Structures métalliques • Ouvrages en fondation • Autres structures • Entretien et réparation des équipements d'ouvrage • Structures en maçonnerie • Structures en béton 	<ul style="list-style-type: none"> • 722 • 723 • 724 • 725 • 726 • 727
C73 CONSTRUCTION DE RÉSEAUX PAR PROCÉDÉS SPÉCIAUX	
<ul style="list-style-type: none"> • Passage de fourreaux ou de conduites par procédés spéciaux • Pose de câbles ou de conduites en site maritime et fluvial 	<ul style="list-style-type: none"> • 731 • 732
C74 TRAVAUX DE LA FILIÈRE EAU	
<ul style="list-style-type: none"> • Captages • Épuration des eaux usées • Travaux de rectification, régularisation et curage de cours d'eau et fossés 	<ul style="list-style-type: none"> • 741 • 742 • 743

<p>C75 TRAVAUX LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement physique des boues de dragage • Bassins de stockage et centres d'enfouissement technique • Assainissement des sols par drainage • Réhabilitation, aménagement paysager de sites • Traitement des sites pollués : gestion de site, tri et excavation des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> • 751 • 752 • 753 • 754 • 755
<p>C76 AUTRES TRAVAUX SPÉCIALISÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux sur cordes • Travaux subaquatiques • Détection et géo-référencement d'ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> • 761 • 763 • 764
<p>C81 CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS ET ESPACES VERTS, PAYSAGISTE, TRAVAUX DE GÉNIE AGRICOLE. NE SONT PAS COMPRIS LA RÉALISATION ET L'ENTRETIEN DE TOITURES TERRASSES</p> <p>Cette activité comprend les travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • drainage et collecte des eaux de ruissellement, • pose de bordures, de dallages, de pavages, • circulations piétonnières ou carrossables, stabilisées ou revêtues, • maçonnerie décorative, tels que bassins ornementaux, murettes, emmarchements de jardins, • pose de pergolas et de clôtures, • installations d'équipements, tels que mobiliers urbain et jeux, • éclairage et arrosage, y compris les raccordements accessoires. <p>Cette activité comprend les travaux accessoires et complémentaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • terrassement nécessaire à l'aménagement paysager, • parois structurellement autonomes soutenant les terres, y compris en gabion, et enrochement non lié, d'une hauteur maximale de 1,5 mètre. <p>Ne sont pas compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les travaux d'étanchéité des toitures terrasses, • la réalisation de piscine, • la végétalisation des toitures et terrasses, • la réalisation et l'entretien de toitures terrasses 	